# LE
# GRAND-BAILLIAGE
# DE LYON,

*COMÉDIE*

EN UN ACTE ET EN PROSE.

# LE GRAND-BAILLIAGE DE LYON,

*COMÉDIE*

EN UN ACTE ET EN PROSE;

Par M. BILLEMAZ, Greffier;

*REPRÉSENTÉE par MM. les Officiers audit Siége, le Samedi 27 Septembre 1788.*



*A LYON,*

De l'Imprimerie de l'AUTEUR.

*A l'Enseigne de la VÉRITÉ.*

---

## LETTRE de Mᵉ BILLEMAZ, à M. GUBIAN, Greffier criminel.

Lyon, 12 Octobre.

JE ne puis réſiſter, Monſieur & cher Confrere, à votre impatiente curioſité. Je vous envoie la Comédie du Grand-Bailliage; je n'ai jamais écrit en ce genre, & ma preſſe n'a gémi que pour tranſmettre à la poſtérité le ſouvenir *des Francs-Maçons Plaideurs* & les Prophéties *d'un âne*. Mes ſuccès, en publiant ces gentilleſſes, m'ont inſpiré le déſir de me faire un nom dans la République Littéraire; cela eſt ſi facile aujourd'hui, que je compte bien avoir une place, l'année prochaine, dans le petit almanach des très-grands hommes. Au demeurant, j'ai compoſé à la hâte; je n'ai d'autre mérite, que celui d'avoir recueilli fidélement les faits & geſtes dont nous avons, pour ainſi dire, été les témoins, & d'avoir copié ſcrupuleuſement le ſtyle

des perſonnages qui rempliſſent les premiers rôles.

Mon extrême modeſtie me preſcrit de vous recommander le ſecret ſur cette production éphémere, à moins que vous ne jugiez qu'elle puiſſe ajouter à ma célébrité, en la rendant publique par la voie de l'impreſſion; je m'en rapporte à votre goût & à vos connoiſſances. Lorſqu'on les acquiert, comme vous, par la lecture des Romans du jour, la fréquentation aſſidue des ſpectacles & des converſations, non moins amuſantes qu'inſtructives, des filles de théâtre & autres, on ne peut être qu'un bon juge, un critique éclairé, & par conſéquent, un guide sûr, à la diſcrétion duquel on doit ſe confier.

Je ſuis avec le plus ſincere & loyal attachement,

Votre affectionné Serviteur & Confrere,

BILLEMAZ.

## AU PUBLIC.

J'AUROIS craint de manquer à l'amitié & à la confraternité, si j'avois privé mes concitoyens d'un ouvrage qui fait autant d'honneur à Me Billemaz, qu'il procurera de plaisir, par la nouveauté du sujet & la maniere dont il est traité.

Ces motifs l'ont déterminé à faire violence à la *modestie* de l'Auteur, qui, comme on en pourra juger, réussit également à faire parler les Anes & les Conseillers en Grand-Bailliage.

J'espere qu'on me saura gré de la premiere Edition de cette Piece ; j'ai veillé à ce qu'elle fût correcte & à l'abri des changemens ou retranchemens que les *Contrefacteurs* se permettent, & dont ils ont donné réellement l'exemple dans un Ouvrage bien plus important que celui-ci.

Je suis donc certain qu'on me remerciera : j'aurai l'air de me défendre ; j'en

avertis d'avance, afin qu'on ne ſoit pas dupe de ma réſiſtance à recevoir des éloges que je crois mériter.

Si l'événement trompe mon eſpoir, ſi la lecture de cette Comédie opere un effet contraire à celui que j'en attends, c'eſt un malheur que Me Billemaz & moi partagerons avec une foule d'Auteurs & d'Editeurs qui ont l'intention de divertir le Public, & le chagrin de ne pas réuſſir. On ſe vengera de l'ennui, en bâillant tout à ſon aiſe. Il s'agit de Grand-Bailli & de Grand-Bailliage; & l'on bâilleroit à moins.

GUBIAN, pere.

# AVIS
## *AU LECTEUR.*

*Il n'a pas été possible d'être rigoureusement exact dans la suite des événemens rappellés dans cette Piece, par rapport à l'unité* du tems & du lieu; *les Auteurs Comiques, Tragiques, Dramatiques, se donnent tous les jours une pareille licence; ils transportent les faits, & les arrangent plus ou moins heureusement. Il n'en est pas de la Comédie, comme de l'Histoire: la vérité doit être la base de celle-ci, & la fiction doit embellir l'autre. Cependant on ne s'est permis d'intervertir l'ordre des* faits, *qu'autant qu'il a été nécessaire pour animer l'action, & y répandre plus d'intérêt.*

*On fait ces observations, sans trop espérer d'échapper à la critique, ou d'adoucir la censure.*

# LE GRAND BAILLIAGE DE LYON;

## *Comédie en un Acte & en Prose.*

ACTEURS,

*MM. LES OFFICIERS AUDIT SIÉGE.*

*La Scène est dans la Chambre des rapports.*

## SCENE PREMIERE.

M. LE GRAND-BAILLI, BASSET;
M. GRASSOT, Conseiller.

M. BASSET, (*tenant des lettres ouvertes*).

C'EST en vain que la voix de la patrie se fait entendre ; l'intérêt doit l'emporter ; de l'argent comptant ; mon cher ; cela est décisif....

Quel homme que ce Lamoignon ! Comme il connoît le cœur humain ! comme il nous connoît sur-tout ! Et le profond philosophe que ce ministre mitré & crossé ! avec l'or qu'il nous fait tenir, & sa *bénédiction*, nous braverons toujours le cri de la conscience, le mépris de

nos concitoyens, la haine publique..... Oui, c'eſt un parti pris. Qu'importent nos ſermens, & notre lettre au parlement ſéant à Troyes, & celle à nos chers & bons freres du Châtelet? Ils ont pour eux l'honneur, ils jouiſſent de la conſidération des honnêtes gens; *bagatelles*, mon cher Graſſot! nous aurons ſans cela du pouvoir; nous jugerons qui il appartiendra en premier & dernier reſſort; & malheur à qui ne reſpectera pas le grand-bailliage & le petit, ci-devant lieutenant-général, & les autres grands officiers du ſiége.

M. GRASSOT.

Vous raiſonnez comme il vous plaît, M. le grand-bailli; votre part eſt la plus forte, en qualité de *cheville-ouvriere* (1) & de favori du garde des ſceaux; mais moi je n'ai qu'une petite portion, & cela me fâche beaucoup. N'eſt-il pas injuſte que, buvant dans la même coupe d'opprobre, les récompenſes ſoient inégales? En vérité, j'ai preſque envie de *proteſter* : cela pourroit déſarmer quelques-uns de mes créanciers, qui ont regret à la quittance générale qu'il m'a fallu extorquer, pour m'aſſeoir avec vous ſur les lis; ils diront, peut-être, » c'eſt un honnête » homme au fond; s'il a failli, *errare humanum* » *eſt*, c'eſt qu'il n'a pu mieux faire; il lui falloit » une grande occaſion pour ſe diſtinguer, & il » ne l'a pas laiſſé échapper : il nous doit en-

(1) *Nota*. Le ſieur Graſſot oublie le titre énergique dont le public a gratifié le ſieur Baſſet, celui de piſtolet de poche du garde des ſceaux.

» core ; mais n'en parlons plus, puiſqu'il a pro-
» teſté «.

M. BASSET.

Gardez-vous de faire cette folie. Au ſurplus, je ſais à quoi m'en tenir. Vous ne proteſterez pas, pour peu qu'il y ait à gagner avec nous. Je vois bien que vous êtes accoutumé à *vendre* ; On a toujours du goût pour ſon premier métier : combien voulez-vous encore pour continuer à honorer le tribunal de votre préſence ?

M. GRASSOT.

Le prix de ma charge eſt 15,000 livres en ſus.

M. BASSET, (*ironiquement*).

M. le magiſtrat, mettez la main ſur la conſcience. Ne pouvez-vous rien rabattre ? eſt-ce là votre dernier mot ?

M. GRASSOT, (*avec humeur*).

Je n'en retrancherois pas une obole.

M. BASSET.

J'en écrirai en cour. Chut, voici pluſieurs confreres.



## SCENE Ire.

*Acteurs précédens.* MM. DE LEUILLON, PERRET & VARENARD.

M. DE LEUILLON.

BON JOUR, M. le grand-bailli. Que tenez-vous là, petit badin ? Je gage que ce sont quelques bonbons que M. le garde des sceaux vous envoie, & dont vous nous ferez part ; car vous savez quel est notre marché. De l'argent, mon ami, ou nous vous laissons chargé du grand-bailliage & de ses accessoires ; vous porterez le fardeau tout seul, & vous sortirez d'affaire comme vous pourrez.

M. PERRET.

Je suis de cet avis ; mon beau-pere a raison. J'ai fait des économies étant garçon ; j'ai vieilli dans le célibat autant qu'il m'a été possible ; je suis doyen du tribunal ; mais je me suis marié, & mon mariage m'a coûté beaucoup ; on gagne ici fort peu en jugeant ; le métier ne vaut rien du tout ; voici une bonne *aubaine*, il faut en profiter, nous n'en aurons jamais une pareille. Quant à moi, Messieurs, je me contente de 1000 louis ; j'aurai de quoi satisfaire les fantaisies de ma petite femme ; la jolie friponne ! On diroit qu'elle n'est pas la fille de M. de Leuillon ; bien des gens croient qu'elle est la

mienne ; cela est si jeune ! je la traite en conséquence ; je l'aime comme un pere, & puis c'est tout ; chaque chose a son temps ; j'ai été un *vaillant* autrefois, & par-dessus cela un petit-maître.

M. BASSET.

Il ne vous manquoit pas de devenir grand-bailli pour être un homme parfait.

M. VARENARD.

Je pense ainsi, M. le grand-bailli, qu'il n'y a point de titre qui l'emporte sur celui-là ; j'ai été conseiller en la sénéchaussée & siége présidial ; *je suis mieux que cela*, je suis à présent officier en grand-bailliage ; je puis me faire respecter de Lyon à Mâcon, *& vice versâ.* Qu'un maraud de *pontonier* s'avise de me refuser le passage lorsque sa barque sera pleine, il verra beau jeu ; j'en écrirai à M. de Scépaux ; & s'il ne me rend pas justice comme il faut, c'est-à-dire comme il me plaira, je prierai M. le grand-bailli d'en écrire deux mots à M. le garde des sceaux, qui en dira un mot à M. de Sens, qui en instruira Sa Majesté ; & le *coquin* de pontonier ira pour le moins aux galeres ; ce qui sera très-juste & très-conforme à la loi.... à la loi....

M. GRASSOT.

Vous avez donc étudié les loix, M. Varenard ?

M. VARENARD.

Apparemment, Monsieur. Est ce qu'on peut être gradué sans avoir appris par cœur le code

& le digeſte, & par conſéquent ſans être très-ſavant ? Serions-nous conſeillers en ce ſiége, ſi nous n'étions pas des ſavans, des habiles gens, des gens de poids & d'un mérite ſi grand, que M. le garde des ſceaux, qui s'y connoît bien, a fait de nous de grands-baillis ? ce qui eſt ſans réplique.

M. DE LEUILLON.

J'admire M. Varenard, il eſt logicien aujourd'hui : il lui arrive rarement de raiſonner ; mais, lorſqu'il raiſonne, il s'en tire à merveille ; il eſt bon qu'il y ait, dans nôtre compagnie, quelqu'un qui ſache en ſoutenir les prérogatives. La querelle de M. Varenard avec le *pontonier*, apprendra à MM. les Lyonnois à ne pas rire à nos dépens ; toute la France ſaura que ce pontonier, eſcorté de deux cavaliers de maréchauſſée, a été traduit à la campagne de M. Varenard, qui étoit abſent, pour lui faire des excuſes, *dont & du tout* a été dreſſé procès-verbal. La forme, Meſſieurs, la forme eſt excellente en pareil cas ; on verra qu'on ne ſe moque pas impunément des grands-baillis : il faut, de temps en temps, des exemples pour intimider les railleurs. Nous aurons, peut-être, plus d'une occaſion d'employer l'autorité ſouveraine dont nous ſommes revêtus, & la protection que les miniſtres nous offrent : avec ces armes, nous mettrons les téméraires à la raiſon. M. Graſſot, on m'a dit que vous avez été inſulté.

M. GRASSOT.

Bon ! ce ne ſont que des plaiſanteries dont je

n'ai pas osé me fâcher, de peur de compromettre ma dignité.

M. PERRET.

On m'a cependant rapporté que cela avoit été sérieux, on m'a parlé de nasardes, de croquignoles, de bâillemens affectés & prodigués outre mesure.....

M. BASSET, (*vivement*).

Vous avez eu tort, M. Grassot, vous auriez dû prendre des informations, & savoir quelle étoit cette canaille insolente : j'aurois obtenu des lettres-de-cachet ; on auroit enfermé les délinquans. Ignorez-vous que les Bastilles sont au pouvoirs de M. le garde des sceaux, & que je suis son favori ?....

M. GRASSOT, (*tristement*).

On m'a dit qu'il falloit nous accoutumer à ces *politesses*, & que cela ne dureroit pas ; je prends patience.

M. PERRET.

Vraiment, cela est héroïque. Après tout, Messieurs, il faut bien nous attendre à être les martyrs de la révolution qui s'opere dans l'administration de la justice. Quels droits aurions-nous sans cela aux largesses qui sont le prix de notre obéissance ? Pourvu qu'on nous paye bien, nous souffrirons toutes ces avanies : ce qui est violent, passe vîte...... Quel est ce visage noir, ce conseiller à triste figure ? Quel œil hagard ! quel maintien gauche ! on le prendroit pour un *cartouche* déguisé en juge. Ah ! pardieu, c'est notre confrere Orset de la Tour.

( *Tous ensemble* ).

C'est lui-même.

## SCENE IIIe.

*Les Acteurs précédens.*

M. ORSET DE LA TOUR.

JE vous l'avois bien prédit, Messieurs, que le grand-bailliage ne tiendroit pas; vous vous êtes moqués de moi & de mes prédictions, en me disant que je n'avois d'un sorcier que la mine; voilà pourtant que tout le monde crie après nous; on assure que les ministres vont être renvoyés. Quand je vous disois qu'il falloit attendre, c'étoit l'avis de tous les gens sensés. Les rieurs ne sont pas pour nous, nous allons être bernés. Ne pouvant plus y tenir, j'ai quitté ma chaumiere & ma femme qui fait un tapage de tous les diables; elle me reproche de n'avoir pas su mettre à profit la circonstance pour améliorer ma petite fortune. Si j'avois reçu une somme honnête, je pourrois avoir un ordinaire passable; je ne serois pas réduit à la triste marmite qui contient à la fois le potage, le bouilli, les entrées & le dessert; je ne ferois pas à pied le voyage avec une piece de 12 sous dans la poche, pour venir figurer avec vous sur les rangs; il y a loin, Messieurs, de mon domaine de Haute-Rive, situé dans la paroisse de Saint-Jean-le-Vieux en Bugey, pour me rendre à l'audience à Lyon où je parois quelquefois; sur mon honneur, je dépense en souliers dix fois plus que je ne gagne en épices. Lorsque les chemins sont mauvais, j'arrive souvent à jeun, crotté

comme

comme un barbet; perfonne ne fe douteroit que je fuis conseiller en grand bailliage, j'ai plutôt l'air d'un coupeur de bourfe; en vérité, je dois exciter votre pitié.

M. DE LEUILLON.

C'eft le mot.

M. BASSET.

Je pourvoirai à vos befoins, M. Orfet; vous ferez dorénavant chauffé, alimenté & tranfporté d'une maniere convenable; vous êtes un trembleur, un poltron: prenez courage; les lettres que je vais communiquer à la compagnie diffiperont vos alarmes; les miniftres font en faveur plus que jamais; le grand-bailliage eft affis fur des fondemens inébranlables; j'en ai pour garant la parole de M. le garde des fceaux, & celle de M. de Montgalant, qui eft bien au fait; lifez d'ailleurs les préambules de tous les arrêts du confeil; ofez craindre, après cela, un événement que ces énergumenes de patriotes defirent en vain; j'en fais plus que tous les politiques de cafés, qui fement par-tout le défordre. Ah! fi l'on me laiffoit faire, ils feroient bientôt coffrés. Au refte, il y en a beaucoup de notés, j'ai des efpions adroits qui les écoutent; dans peu, juftice fe fera, ils apprendront à vivre.....

M. GRASSOT.

Je voudrois qu'ils fuffent tous en cage.

M. ORSET DE LA TOUR.

Il faudroit donc embaftiller toutes les villes & les fauxbourgs du royaume, car le cri de profcription, contre notre établiffement, eft général.

M. DE LEUILLON.

Vous êtes extrême dans vos frayeurs comme dans vos expressions, M. de la Tour; le nombre des honnêtes gens n'est pas si grand que vous le supposez; je m'en rapporte à ces Messieurs; voyez combien de magistrats, tels que nous, dans plusieurs provinces, ont accepté, avec reconnoissance, la réforme imaginée par M. le garde des sceaux & son illustre compagnon de gloire: ces braves champions luttent contre l'opinion de l'Europe entiere; ils soutiennent le choc avec une noble & courageuse résistance; voilà comment on arrive à l'immortalité; n'entendez-vous pas publier leurs noms & les nôtres par l'une des deux trompettes de la renommée?

M. ORSET DE LA TOUR.

Il me semble, Messieurs, que je n'entends que celle qui est placée à l'endroit que la bienséance défend de nommer..... Mais quelle est la troupe qui s'avance? elle paroît consternée; ces Messieurs ont appris, sans doute, quelque chose d'important; il faut les écouter.....

---

## SCENE IVe.

M. FAURE DE NONTALENT, MM. JACOB, CHIRAT, PONTHUS, GARDEL, CAMIER. *Acteurs précédens.*

M. BASSET.

MESSIEURS, soyez les bienvenus! *quelles nouvelles apportez?*

M. DE NONTALENT.

*Les nouvelles que j'apporte* ne ſont pas gaies : nous ſommes déteſtés & maudits ; M. Barou du Soleil eſt accompagné à Breſcou des vœux de tous les bons citoyens & des bénédictions du peuple ; ſi les parlemens ſont rappelés, ſon triomphe eſt certain, & notre chûte inévitable autant qu'elle ſera honteuſe. M. Rey, également perſécuté pour n'avoir pas voulu être des nôtres, oppoſe les ſuffrages de toute la ville, à l'arrêt qui le deſtitue de ſa place ; les hommages du public & la réclamation de tous les ordres le vengent aſſez. MM. Loyer & Rougnard ont leur part des juſtes éloges qu'ont fait du patriotiſme généreux, du noble dévouement qui caractériſent les vrais magiſtrats, que Lyon s'honore d'avoir pour protecteurs & pour appuis, & dont la mémoire ſera chérie à jamais......

M. BASSET.

Quel diable de galimathias ! honneur, patrie, dévouement généreux ; il eſt bien ici queſtion de tout cela ; vous rêvez, M. de Nontalent.

M. DE LEUILLON.

Votre diſcours ſent la proteſtation, M. le grand-bailli criminel.

M. GRASSOT.

Bon, vous verrez qu'il finira par partager avec nous le gâteau. M. de Nontalent, vous faites l'enfant ; mais nous ne ſommes pas vos dupes.

M. DE NONTALENT.

En vérité, Meſſieurs, je ſuis dans la plus

affreuse anxiété ; il faudroit au moins que des motifs d'un grand poids....

M. Basset, ( *en riant* ).

Nous y voilà; vous en aurez, M. de Nontalent: la lettre que je vais lire, en contient l'assurance; & vous, M. Gardel, vous dont les yeux mouillés de pleurs attestent le repentir, on voit bien que vous n'êtes, parmi nous, qu'un novice de quatre jours; vous n'êtes pas encore assez mûr pour participer aux grands événemens; sachez vous faire un front qui ne rougisse point; apprenez qu'avec ce ton de fermeté, que quelques mal-avisés taxent d'impudence & d'effronterie, on surmonte les plus grands obstacles; montrez-vous par-tout comme nous; fréquentez les spectacles, les promenades, faites votre cour aux jolies femmes; *tâchez* de leur prouver qu'un *bailli* peut être un homme aimable; si nous avons pour nous le beau sexe, nous serons bien forts, c'est lui qui *fait l'opinion*, qui donne des loix à tous les hommes, & qui regne sur l'univers, par le pouvoir des grâces & de la volupté.

M. Grassot.

C'est très-bien dit, M. Basset, vous parlez en amateur, en homme éclairé sur ce point; il est vrai que votre *derriere* (1) a payé un peu

(1) Il est, depuis long-tems, très-notoire que M. Basset fut surpris par le mari d'une belle dame; elle l'avoit caché, grâce à sa petite taille, sous sa table à toilette. Le mari, armé de verges, força l'amant de sortir de la cachette, & profitant de la posture où il étoit les gregues basses, il lui infligea fortement une correction qui l'empêcha, pendant quinze jours, de *siéger* au conseil supérieur.

cher les leçons que vous avez reçues ; mais nous ferions trop heureux d'acquérir, au même prix, les lumieres que vous avez.

M. Gardel, ( *en pleurant* ).

Mon papa m'a forcé, Messieurs, de devenir bailli ; c'est bien malgré moi, je vous le jure, que j'ai franchi le pas ; j'ai un pressentiment funeste ; ceci finira mal ; je suis inconsolable. Ah ! pourquoi faut-il qu'on fasse ce qu'on ne voudroit pas faire ? Je voudrois être bien loin d'ici. Non, je sens que je ne serai jamais digne de vous ; mon cœur me dit qu'on ne doit point trahir ses sermens ; si le bien public étoit l'objet des nouvelles loix, y auroit-il tant de mécontens ? Je lis avec attention les écrits que la réclamation universelle a dictés ; j'y trouve tant de vérité, de force & de solidité, que j'ai honte d'être ce que je suis. Ah ! mon papa, mon papa, vous m'avez fait faire une grande sottise : il n'y a que ma jeunesse & mon inexpérience, qui puissent la faire excuser.

M. Basset.

Votre foiblesse est sans égale, Monsieur ; elle passe les bornes ordinaires ; modérez les transports de cette douleur ridicule ; imitez-nous, vous ne pouvez choisir de meilleurs modeles. Messieurs, prenez vos places, vous allez entendre les dispositions de M. le garde-des-sceaux en notre faveur.

M. de Nontalent.

Plaise au ciel que ce ne soient pas ses dispositions *de derniere volonté!* les legs qu'il peut nous faire, seroient caducs, & ce seroit grand dommage.

M. DE LEUILLON.

Ne vous a-t-on pas dit qu'il s'en falloit de beaucoup qu'il fût prêt à mourir de la mort des miniſtres? Devriez-vous ajouter foi aux bruits populaires? Il eſt utile plus que jamais. Il a ſi bien brouillé les choſes, que le Roi perdroit ſa couronne, s'il le renvoyoit. Vous voyez bien qu'il eſt impoſſible que nous ceſſions d'être grands-baillis; notre conſtitution eſt liée eſſentiellement à celle de la monarchie. Ne rougiſſez-vous pas à votre âge d'avoir peur des *revenans?* Ceux qui ſont morts, ſont bien morts; *& l'avare Acheron ne lâche point ſa proie.*

M. DE NONTALENT.

Il l'a cependant lâchée en 1774; & ce fut un plus grand miracle que celui qui pourroit s'opérer.

M. BASSET.

Nous perdons notre tems à diſcourir. Ecoutez, Meſſieurs; cette lettre eſt de M. Montgalant: elle m'eſt adreſſée. ( *Il lit* ).

« Mgr. le garde-des-ſceaux, Monſieur, vous
» aime plus que jamais. Soyez bien certain,
» vous & votre tribunal, de la bienveillance
» & de la protection de M. de Sens; tous les
» deux ſont comblés des grâces de leurs ma-
» jeſtés. Leur crédit n'a plus de bornes; & leur
» influence puiſſante vivifiera, comme elle a
» fait juſqu'à préſent, toutes les branches du
» gouvernement. Les familles déſolées, les pro-
» priétaires de charges dépouillés, les plaideurs
» ruinés par le retard de la juſtice, tous les
» ordres crient un peu. Mais enfin, il y aura

» un terme à cela. Les états-généraux remer-
» cieront, à genoux, Messeigneurs de Sens &
» Lamoignon; ils donneront la sanction à votre
» établissement. Vous serez réintégrés dans vo-
» tre bonne *fame* & *renommée*; & avec les ré-
» compenses pécuniaires que vous avez reçues,
» & celles que vous toucherez encore, vous
» aurez la gloire d'avoir contribué les premiers
» à la salutaire révolution, qui mettra pour
» toujours les peuples sous la dépendance des
» ministres & de MM. leurs valets de chambre;
» ce qui sera, sans contredit, pour le plus
» grand bien du royaume. Je suis avec les sen-
» timens que vous méritez, &c. &c. ».

M. BASSET.

Vous l'entendez, Messieurs; cela n'annonce ni retraite, ni démission, ni congé.

M. DE NONTALENT.

Ce M. Montgalant fait dorer la pilule.

M. BASSET.

Voici ce que me mande M. le vice-chancelier lui-même. (*Il lit en renforçant la voix*).

« Mon cher petit Basset, je sais ce que je
» vous dois; j'ai appris à vous estimer ce que
» vous valez, pendant les conférences que nous
» avons eues ensemble : vous aviez déjà fait
» vos preuves; mais vous avez surpassé l'opi-
» nion que j'avois conçue de vous. Le Roi
» n'oubliera jamais les obligations qu'il vous a;
» car je ne cesse de lui vanter vos services.
» Rassurez vos Messieurs; dites-leur de ma part

» qu'ils seront toujours très-distingués des officiers des autres grands-bailliages, auxquels ils ont donné l'exemple. Celui de Bourg-en-Bresse vient de se signaler par un acte de vigueur contre le parlement de Dijon. Ecoutez, avec attention, ce que M. Rambaud, avocat du Roi, vous communiquera ; je l'ai chargé d'une commission importante, & vous le seconderez avec le zele que je vous connois.

« L'abbé M..... est parti cette nuit déguisé » en courrier ; il est chargé de vous remettre » les sommes que vous demandez, par forme » de supplément pour MM. vos confreres. M. » de Sens les trouve *un peu chers* ; mais peu » importe, j'en ai besoin, je les paie en con» séquence. Vous traiterez avec eux ; qu'ils ne » s'avisent pas de faire encore les récalcitrans, » je les enverrois à Brescou, ou aux îles Sainte-» Marguerite. Le lieutenant de police de votre » ville & le procureur du Roi, savent ce qu'il » en coûte, lorsqu'on me résiste. Quant à votre » M. Loyer, il faudra s'en passer, puisqu'il est » intraitable ; ces honnêtes gens ne sont bons » à rien : à la premiere occasion, je tâcherai » de le punir d'une maniere ou d'autre.

» Dénoncez-moi tous ces *mutins* qui ont » l'audace de me blâmer publiquement, & qui » soupirent après ma retraite & celle de M. » de Sens ; je les logerai à la Bastille, ou ail» leurs, il y a encore de la place. Veillez sur» tout les *avocats* : on m'a rapporté que plu» sieurs n'alloient pas de bon cœur à l'audience ; » que quelques-uns se permettoient des décla-

» mations

» mations indécentes contre les édits du 8 Mai
» dernier, & l'inſtitution des grands-bailliages.
» On ajoute que les *procureurs* ont fait circuler
» un tarif qui prouve quelques petites extor-
» ſions de votre part, quelques exactions que
» vous commettez peut-être par *inadvertance*,
» & que le procureur-général en eſt inſtruit;
» c'eſt une miſere à laquelle il ne faut pas pren-
» dre garde : il en eſt de cela comme des ar-
» rêtés des parlemens, qui vous qualifient un
» peu *durement*; on les brûle, & il n'en eſt plus
» queſtion. Encore une fois, de la fermeté, &
» tout ira bien. Ne croyez point à ma retraite;
» je ſuis en faveur plus que jamais, & M. de
» Sens auſſi : nous nous moquons de nos ennemis,
» quels qu'en ſoient le nombre & la qualité;
» & quand même il arriveroit que nous nous
» retirerions, vous ſerez toujours nos amis,
» nos enfans chéris; vous ſerez maintenus en
» grand-bailliage ou autrement : dans tous les
» cas, vous aurez, pour vous conſoler, l'ar-
» gent que vous aurez reçu, & que vous ne
» rendrez pas. Je ſuis votre très-affectionné,

DE LAMOIGNON.

Eh! bien, Meſſieurs, peut-on écrire d'une maniere plus obligeante, & dans un ſtyle plus clair?

M. PERRET, (*avec vivacité*).

M. le grand-bailli, avez-vous reçu l'argent?

M. BASSET, (*un peu embarraſſé*).

Oui, Monſieur; ...... les parts ſont faites; chacun aura ſon lot; ...... vous ſerez tous contens........

M. GRASSOT.

Nous y comptons aſſurément.

M DE NONTALENT, (*avec l'air de la réflexion*).

Meſſieurs, je ſoutiens que les miniſtres ſont voiſins de leur chûte. La lettre que M. Baſſet vient de lire, finit d'une façon ſinguliere...... La tournure des expreſſions ſemble laiſſer de l'incertitude...... Il y a là du louche........ Je me défie de l'amitié qu'on nous offre, *en cas de retraite*...... Je ne ſais; mais.......

M. ORSET DE LA TOUR.

Je ſuis de cet avis.

M. JACOB.

Moi de même.

M. CAMIER.

Moi de même.

M. PONTHUS & *tous les autres.*

Nous de même.

M. VARINARD.

Pour moi, Meſſieurs, je n'y comprends rien; *voilà ma façon de penſer.*

M. GARDEL, (*en pleurant*).

Ah! mon dieu, mon dieu, ſeroit-il poſſible?.....

M. BASSET.

Ne voilà-t-il pas vos frayeurs qui renaiſſent? Cela eſt fatigant; il n'y a pas moyen de concourir à une grande entrepriſe avec tant de foibleſſe.

M. BERGER, (*avec le ton anodin & dévot qui lui eſt familier*).

Meſſieurs, il faut implorer le très-Haut dans toutes les occaſions; ma chere mere me l'a ſouvent recommandé; on obtient tout avec l'aſſiſtance des ſaints. J'ai fait un vœu à Notre-

Dame de *Fourviere*. C'eſt aujourd'hui ſamedi, je cours à l'office : je vais prier pour la conſervation du grand-bailliage. Adieu. (*Il ſort.*)

M. B A S S E T.

Laiſſons aller ce pauvre d'eſprit, Meſſieurs; occupons-nous d'objets plus ſérieux.

M. D E L E U I L L O N.

Meſſieurs, il eſt certain que les miniſtres tiendront au moins juſqu'aux états-généraux; leur préſence y eſt indiſpenſable; ce ſont des hommes pleins de reſſources & d'idées neuves & lumineuſes; ils ſont adroits, ſubtils, fins politiques; leur parti eſt conſidérable; les princes les ſoutiennent; ils ont la confiance du roi; la nation ne peut ſortir de la criſe où elle eſt, ſans le ſecours de leurs lumieres; ils ont trop entrepris pour qu'on ne les laiſſe pas achever : ce qui eſt fait eſt fait; le grand coup eſt porté : ſi l'on ne veut pas de nous comme *grands baillagers*, on nous fera *membres* de cours ſouveraines. Nous ne pouvons que gagner à la métamorphoſe; pluſieurs lettres confirment ce que j'avance.......

M. B A S S E T.

C'eſt ainſi qu'on raiſonne, quand on connoît, comme M. de Leuillon, les choſes & les hommes; cela s'appelle partir d'un principe, & tirer de juſtes conſéquences, des conſéquences infaillibles...... Je voudrois bien trouver quelque expédient pour calmer les eſprits que la rigueur du miniſtre, à l'égard de M. Barou, agite ſinguliérement; je ne ſais quels brouillons ont divulgué que nous avions excité contre lui

le garde-des-ſceaux, & provoqué ſa détention ; cela eſt affreux. Qui a pu trahir les ſecrets de la compagnie ?.....

M. PERRET.

Bon. Il n'y a qu'à laiſſer dire tout ce qu'on voudra. Que nous fait l'opinion publique ?

M. DE LEUILLON.

Il me vient une idée ; attendez,...... excellente.....

M. BASSET.

Quelle eſt-elle ?.....

M. DE LEUILLON.

Connoîtriez-vous quelqu'un de ces apologiſtes à tant la feuille ; quelqu'un de ces auteurs à qui la faim ôte les ſcrupules, & qui, pour un peu d'argent, mentent ſans pudeur ?

M. BASSET.

Non. Qu'en voulez-vous faire ?

M. DE LEUILLON.

Ah! parbleu, les miniſtres ont rencontré un Linguet qui s'eſt vendu corps & ame pour vanter leurs opérations ; qui a interprété les édits du 8 mai, on ne peut plus *favorablement* ; qui a diffamé les cours ſouveraines pour ſatisfaire ſon propre reſſentiment ; qui a voulu démontrer que les lettres-de-cachet étoient très-bien imaginées, après en avoir fait l'épreuve à la Baſtille ; qui, s'il avoit pu, auroit affirmé que la cour pléniere étoit le rempart de la liberté des François, & qui a fini par conſeiller une banqueroute à l'Etat, pour ranimer le crédit & rétablir les finances ; lui, Linguet, qui a joui, comme avocat, de la plus haute réputation ; lui, qui doit être à l'abri de la tentation honteuſe de

gagner de l'argent par des apologies de ce genre ; & nous ne trouverions pas un *affamé*, qui, moyennant ſalaire compétent, nous rendit un petit ſervice, en compoſant un petit écrit bien faux, bien calomnieux !

M. BASSET.

Contre qui, s'il vous plaît ?

M. DE LEUILLON.

Contre M. Barou, puiſqu'il faut vous le dire ; & pendant qu'il eſt à Breſcou, on pourroit le travailler ici. Une plume payée pour être éloquente, entreprendroit de nous peindre en vrais patriotes, qui n'ont cherché qu'à procurer à cette ville un tribunal qui épargnât les frais & les lenteurs de la juſtice. On tâcheroit de perſuader que la crainte de dépendre d'un grand-bailliage, qu'on parloit d'établir à Mâcon, nous a fait accepter ce que nous avions la ferme intention de refuſer ; on affecteroit de nous plaindre d'avoir été invités à cette acceptation par M. Barou lui-même ; on ſoutiendroit que nous ſommes en état de prouver qu'il nous a excités *ouvertement*, dans nos aſſemblées particulieres, à ſeconder les vues du garde-des-ſceaux ; & qu'il ne nous a abandonnés que lorſqu'il a été conſeillé de ſe comporter de maniere à ſe ménager le parlement, en cas de retour, ou à pouvoir, ſans obſtacle, s'élever ſur nos ruines, ſi l'on érigeoit à Lyon un tribunal ſouverain, dont l'une des premieres places ſeroit évidemment le prix de ſes manœuvres ; on chargeroit le tableau de beaucoup d'épithetes injurieuſes, & de déclamations outrageantes ; je vous garantis qu'on rameneroit les eſprits : on diroit qu'il eſt heureux

que les mesures de Barou aient été rompues par le garde-des-sceaux, qui l'a forcé de s'expliquer, & qu'il ne lui est arrivé que ce qu'il mérite; on passeroit du vif intérêt qu'il inspire, à un sentiment opposé ; & si nous n'étions pas entiérement justifiés à ses dépens, on conviendroit du moins que la fatalité des circonstances nous a fait faire une démarche innocente dans son principe, & dont les conséquences ne pouvoient pas aisément se prévoir.....

*Toute la compagnie* dit : *Bravo*, *bravissime*, M. de Leuillon; à merveille; on ne peut mieux.

M. BASSET.

Vive M. de Leuillon, pour imaginer les noirceurs ! Celle-ci nous seroit infiniment utile; je n'apperçois qu'une difficulté : où diable trouver le misérable écrivassier, qui voulût se charger de cette iniquité, & qui pût s'en tirer passablement ? Il n'y auroit, tout au plus, que le chirurgien *Bruni*, votre *factotum* & votre Basile; mais je doute qu'il s'en acquittât comme il convient. A l'inventeur du projet devroit appartenir aussi le succès de l'exécution : laissez-vous tenter par ce double laurier, M. de Leuillon.

M. DE LEUILLON.

Je suis confus de cet éloge, & sur-tout de l'opinion que vous avez de mes talents; je n'écris jamais, je ne sais pas écrire..... Mais j'ai prévu votre embarras; j'ai voulu vous pressentir sur ce petit tour de ma façon ; & puisque vous l'approuvez si fort, en me proposant de l'exécu-

ter en grand, je vous dirai que je l'ai exécuté en petit....

M. BASSET.

Et comment cela, je vous prie?

M. DE LEUILLON.

J'ai répandu & fait répandre ſourdement tout ce que je viens de vous dire; & mon affidé Bruni ne m'a pas été inutile. Pour peu que vous & les *vôtres* me ſecondiez, dans 24 heures il n'y aura qu'un cri de proſcription contre M. Barou.

M. GRASSOT.

Vous avez raiſon; rien ne court ſi vîte que la calomnie & le menſonge. Repoſez-vous ſur nous, mon confrere, vous ſerez ſecondé...... Quel eſt ce bruit? La porte s'ouvre avec fracas! Ce ſont les avocats du roi.

---

## SCENE V^e.

MM. RAMBAUD ET MONTVIOL, (*entrent en ſe regardant avec l'air du courroux & du dédain, & prennent leur place.*)

M. MONTVIOL.

MESSIEURS, M. Rambaud veut tout l'honneur attaché à nos fonctions, parce qu'il eſt le premier; cependant je me flatte d'en ſavoir plus que lui : le fait eſt certain.

M. RAMBAUD, (*très-vivement.*)

Meſſieurs, M. Montviol ne ſait ce qu'il dit, c'eſt à moi à requérir & conclure; il ſied bien

à un nouveau venu de me difputer cette prérogative.

M. MONTVIOL.

Meffieurs, mon réquifitoire eft bien fait; Me. *Muffet*, qui n'eft pas un fot, l'a trouvé excellent; il y a même un peu du fien : c'eft vous en dire affez.

M. RAMBAUD.

Meffieurs, je parle *d'abondance*, & même fort abondamment; ce que je vais vous dire eft un *ex abrupto*, un impromptu; je fuis improvifateur en vers ainfi qu'en profe, dans les boudoirs & à l'audience; je vous promets du bon, du délicieux, la matiere eft riche & des plus neuves. M. le garde des fceaux doit vous avoir prévenus, qu'il m'avoit chargé d'une importante commiffion; je viens tout exprès pour la remplir, je m'en fens tout-à-fait capable.

M. MONTVIOL.

Je fuis, pour le moins, auffi digne de votre attention, que M. Rambaud; je fais de quoi il s'agit; j'ai travaillé toute la nuit avec les clercs de Me. Muffet; je ne fouffrirai point que le fils d'un homme anobli, parce que la goutte l'a empêché de devenir échevin, l'emporte ici fur moi; il n'eft qu'écuyer, & moi je fuis chevalier; vos regiftres l'atteftent, Meffieurs, je fuis qualifié ainfi.

M. RAMBAUD.

Qui? vous, chevalier ! fans doute comme l'étoit le coufin de madame la Reffource, le marquis *de Brioché*.

M. MONTVIOL.

Il vous convient peu de faire le fier avec

moi;

moi ; M. l'écuyer, allez au château d'If rejoindre M. votre frere le banqueroutier, qui est écuyer aussi.

M. RAMBAUD.

Petit grimaud de palais, tout vermoulu de l'étude, tout couvert de la poussiere des dossiers.

M. MONTVIOL.

Petit orateur, bien vain, bien sec, tout bouffi d'impertinence & de fatuité.

M. RAMBAUD.

Plat courtisan des beautés de coulisses, parasite de procureurs.

M. BASSET.

*Insolents tous les deux !* Sortez, laissez-nous délibérer.

(*Ils sortent, & MM. vont aux opinions.*)

---

## SCENE VI^e.

(*MM. reprennent leurs places.*)

M. BASSET.

QU'ON fasse entrer M. Rambaud.

(*M. Rambaud entre, on apperçoit M. Montviol sur le seuil de la porte.*)

M. MONTVIOL. (*à M. Rambaud, en s'éloignant.*)

Nous nous verrons : je t'attends au bas de l'escalier....

M. RAMBAUD.

Je ne te crains gueres, pourvu que les clercs de *Musset* n'y soient pas.

M. BASSET.

Remettez-vous, Monſieur, nous allons vous entendre.

M. RAMBAUD, (*ſortant une brochure in-12 de ſa poche, prend ſa place.*)

Meſſieurs, nous dénonçons un de ces ouvrages infernaux que les gens qui prétendent aimer le vrai & l'utile, appellent céleſte & divin. (*Il touſſe.*)

Vous vous doutez déjà qu'il s'agit du mémoire du ſieur Bergaſſe, intitulé : *Obſervations ſur un écrit du ſieur de Beaumarchais*, avec cette épigraphe orgueilleuſe, tirée du pſeaume 116 : « *Loquebar in conſpectu regum de teſtimoniis tuis*, » *& non confundebar* ». Et finiſſant par ces mots : *Voilà la tâche que je m'efforcerai de remplir.*

La publicité de cet écrit, l'enthouſiaſme qu'il inſpire, & les lumieres qu'il répand, ſont autant d'attentats puniſſables, puiſqu'ils tendent à juſtifier les parlements que nous avons intérêt qu'on calomnie, & à hâter l'inſtant fatal de notre chute.

Nous ne parlerons point du ſtyle de ce dangereux écrivain, nous ne réuſſirions pas à en dire du mal ; mais il ſuffit de lire ſon ouvrage, pour appercevoir que cet auteur n'eſt pas de nos amis, ni celui de nos ſeigneurs les miniſtres ; & c'eſt ce qui a excité contre lui la cenſure de notre miniſtere.

Vous avez à vous venger & à venger Meſſeigneurs de Lamoignon & de Sens ; c'eſt à quoi vous devez réfléchir en cet inſtant. — Il faut un exemple éclatant.....

Le ſieur Bergaſſe réfute avec hardieſſe les

calomnies que nous & les *nôtres* ne cessons de répandre contre les parlements, pour les rendre odieux à la nation & aux provinces, dont ils soutiennent la liberté & les droits. — Il démontre, par des sophismes adroits, que le vil motif que nous leur supposons dans leur refus d'enregistrer l'impôt territorial, est d'une fausseté évidente. « Puisqu'ils avouent leur incompétence, dit-il, & qu'ils réclament les états généraux, ils n'ont donc aucune prétention à l'aristocratie, au partage de l'autorité royale; & si cet impôt est adopté par la nation assemblée, comme il est nécessaire qu'il le soit, les parlements y seront assujettis ainsi que tous les ordres de citoyens ». C'est avec de tels raisonnements que l'auteur de l'écrit, que nous dénonçons à la cour, s'efforce de détruire les chimeres que nous avons intérêt d'accréditer.

Il ose entreprendre de prouver que la réforme de la justice n'a été imaginée que pour en imposer à la nation, & la distraire de l'objet principal sur lequel on craignoit qu'elle ne fixât trop douloureusement ses regards; la dilapidation des finances, l'impunité des déprédateurs, & l'abyme effrayant qu'il faut combler.

Il insulte, presque en face, à nos illustres & généreux protecteurs, par qui nous avons reçu de l'argent, & par dessus l'ampliation magnifique de nos pouvoirs, comme juges presque souverains en matiere civile & criminelle.

Il pousse l'audace & le mépris de l'autorité ministérielle, jusqu'à dire à sa majesté qu'elle est indignement trompée par ceux que sa confiance honore, & que sa justice épargne pour

notre bonheur & le maintien de cet auguſte tribunal.

Mais c'eſt ſur-tout contre les grands-bailliages que la malignité du ſieur Bergaſſe ſe déploie avec plus de fureur. Nous ne méritons, ſuivant lui, ni la confiance des peuples, ni la conſidération, ni le reſpect qui ſont dus aux vrais & légitimes dépoſitaires des loix. Il prétend que les miniſtres ont pu nous revêtir du terrible miniſtere d'expédier en bref la *juſtice*, qui ſe trouve effectivement, par ce moyen, très-rapprochée des *juſticiables*, mais qu'ils n'ont pu garantir de l'ignorance, de la prévention, de la crainte de déplaire aux hommes puiſſans, & ſur-tout nous départir, par des édits, les connoiſſances requiſes pour juger des matieres qui nous ſont étrangeres, telles que celles réſervées aux tribunaux d'exception & d'attribution.

Il ſuffit, ſans doute, Meſſieurs, de cet expoſé, pour mériter toute la rigueur que vous pouvez employer à réprimer de ſemblables excès ; nous n'ajouterons qu'une réflexion à celles que vous avez déjà faites, c'eſt qu'il eſt important de nous ſignaler par quelque acte rigoureux, tel que ceux dont pluſieurs grands-bailliages ont fourni le modele.

Des arrêtés de parlemens ont ſubi les flammes ; nos chers & bons freres de Bourg-en-Breſſe ont rendu notoire à l'Europe entiere, par la voie de l'impreſſion, le jugement qu'ils ont prononcé contre le parlement de Dijon, qui les déclaroit infâmes & traîtres à la patrie, comme nous l'avons été. Nous devons, pour l'honneur de ce tribunal, pour le nôtre, s'il

eſt poſſible, & ſur-tout pour l'édification des gens de notre parti, nous diſtinguer, en ce jour, par un jugement qui remplira les vues de M. le garde des ſceaux, qui ſatisfera notre amour-propre outragé, & fera ſentir notre influence dans les affaires publiques où nous ſommes appelés à jouer un rôle ſi brillant, & ſi digne de nous.

Ce conſidéré, nous requérons qu'un exemplaire de l'écrit du ſieur Bergaſſe, ci-deſſus déſigné, ſoit lacéré & brûlé par l'exécuteur de la haute-juſtice, au pied du grand eſcalier du palais, comme attentatoire à l'autorité des miniſtres, injurieux aux grands-bailliages, & tendant à ſoulever contre nous les eſprits les plus indifférens; en conſéquence, que défenſes ſoient faites à tout colporteur, imprimeur, de vendre & diſtribuer ledit écrit, & à toute perſonne de le lire, ſous peine d'amende & de punition corporelle, &c. &c. &c.

[*MM. les gens du roi ſe retirent. MM. vont aux opinions.*]

---

## SCENE VIIe.

[*MM. reprenent leurs places, & font appeller le Greffier.*]

M. BASSET.

M. DE NONTALENT, vous venez d'entendre MM. les gens du roi; vous connoiſſez les intentions de M. de Lamoignon : les concluſions de

M. Rambaud ſont juſtes ; elles ſont appuyées par des raiſons invincibles : c'eſt à vous à prononcer, la matiere eſt de votre compétence.

M. DE NONTALENT, (*en ſe rengorgeant*).

Meſſieurs, je sais quel eſt mon devoir, je vais vous ſatisfaire.

[ *A peine il commence à prononcer, MM. Ballet & Lacour entrent précipitamment à la Chambre.* ]

---

## SCENE VIIIe.

MM. BALLET ET LACOUR.

M. BALLET.

TOUT eſt perdu, Meſſieurs, les miniſtres ſont congédiés ; cent lettres l'atteſtent ; les parlemens ſont rétablis ; les choſes rentrent dans l'ordre accoutumé ; nous ſommes flambés, c'eſt fait de nous.

M. LACOUR.

Rien n'eſt plus vrai : nos patrons nous ſont ravis ; ils fuient honteuſement, chargés de la malédiction du peuple qui ſe venge par des ſupplices, ſur leurs ſimulacres, des maux dont on les accuſe.

(*Pendant ce récit, MM. les conſeillers s'agitent, quittent leurs places en tumulte ; les uns baiſſent la tête, d'autres ſe frappent le front, pluſieurs s'écrient :* C'en eſt donc fait, le grand-bailliage n'eſt plus ! *Un huiſſier apporte, à M. Baſſet, des lettres.*)

M. BASSET, (*après avoir lu.*)

La chose n'est que trop certaine;....... je ne sais où j'en suis. (*à l'huissier.*) Soutenez-moi; rendez ce dernier service à votre grand-bailli.... Hélas! Messieurs, je me suis trompé; je vous ai égarés;..... je vous en demande pardon: nous nous sommes trop pressés;..... il falloit attendre. O douleur! O regrets superflus!....

M. GARDEL, (*en colere.*)

Eh bien! Messieurs, nous ne serons donc plus les mignons du sieur Lamoignon! Ah! je vais chanter pouille à mon papa. Ces peres croient toujours avoir raison, & que leurs enfans ne sont que des bêtes. Et voilà ce qu'on gagne en les écoutant.

(*MM. s'écoulent tristement par la porte qui s'ouvre à deux battans. M. Basset reste seul.*)

M. BASSET.

O rage! O fureur! ambition funeste! vaines chimeres de grandeur! vous m'avez fait sacrifier mes devoirs & l'honueur, mes confreres trop crédules, & des hommes respectés & chéris de leurs concitoyens. Dieu! qu'est-ce que je vois? Qu'est-ce que j'entends? Pour qui ces applaudissemens, dont les voûtes du palais retentissent? Ciel! c'est Rey, ce sont Loyer & Rougnard qui s'avancent. Quels cris d'alégresse, quels transports éclatent encore! Barou suit

leurs pas ; il triomphe. Sa voix tonnante m'atterre & me confond. Qu'il eſt grand, qu'il eſt ſublime, celui qui a ſouffert pour avoir été vertueux & patriote ! Combien je ſuis humilié ! Ah ! je ſuccombe. Je ne puis réſiſter aux remords qui me dévorent, aux tourmens qui me déchirent. Fuyons, quittons ces triſtes lieux.....

( *Il ſort éperdu, égaré, & rencontre M. Boulard de Gatelier ſur l'eſcalier.* )

---

## SCENE IX^e & derniere.

M. BOULARD ET M. BASSET.

M. BOULARD.

EH bien ! mon petit Monſieur, vous êtes à préſent joli garçon. Quand je vous diſois que votre grand-bailliage ne tiendroit pas ! Il ne nous manquoit que cet évenement, après la déconfiture de *Mermier*. C'eſt déjà trop d'être relaps ; il faut que vous ſoyez pénitent ; il convient de vous châtier une bonne fois, afin que vous ne faſſiez pas une troiſieme ſottiſe.

( *M. Boulard abuſe de l'avantage que lui donne l'énormité de ſa taille ſur l'exiguité de celle de M. ſon gendre. Il le ſaiſit d'un bras que l'âge n'a point encore affoibli ; & de l'autre, il met en évidence ce que la décence ne permet pas de déſigner, & y applique de grands coups d'étrivieres.* )

M. BASSET ( *ſous le fouet.* )

Ah ! mon cher beau-pere ! aih ! aih ! je n'y retour-

nerai

nerai plus, je vous le jure ; j'ai cru bien faire. Aih ! aih ! aih ! c'eſt aſſez ;..... c'eſt aſſez. .... Grâce !.... grâce ! je ſerai plus ſage à l'avenir...

M. BOULARD, (*ceſſant de frapper.*)

Va, va, tu n'en es pas quitte; ma fille t'en réſerve autant pour ce ſoir.

---

DEPUIS, & le 4 octobre, la viſion de M. Baſſet, dans l'avant-derniere ſcene, s'eſt réalisée ; la déclaration du roi, qui rappelle le parlement, & les autres cours du royaume, à leurs précédentes fonctions, a été publiée & enregiſtrée ; les citoyens de toutes les claſſes ont témoigné leur ſatisfaction, leur ſenſibilité, par les acclamations & les applaudiſſemens que la préſence des magiſtrats qu'ils chériſſent a excités, & que le diſcours éloquent de M. Barou a mérité. Les conſeillers en grand-bailliage ont été ſifflés & hués, comme ils devoient s'y attendre. Cet événement prouve qu'il faut croire quelquefois aux revenans & aux viſions.

*FIN.*